

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 05 AVRIL 2024
N° 20240405-11

Nombres de Membres
En exercice : 11
Nombres de présents : 9
Date de convocation : 29 mars 2024

Le cinq avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mars 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, DELAIR Julie, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, TARU Laurie

Représentés : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas
SEBE Claude par CULIE Francis

Excusés : -

Absents : -

Secrétaire de séance : Madame Laurie TARU

Objet : Vote du budget primitif communal 2024

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif communal 2024 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	361 577,53 €	977 155,52 €
Section d'investissement	698 276,21 €	987 875,54 €
TOTAL	1 059 853,74 €	1 965 031,06 €

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Céline GINIEIS

